

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**  
**A L'ASSOCIATION « FEDERATION DU MEMORIAL DE L'OTAN »**

Monsieur Raoul DEFRUIT, expose au Conseil :

La Ville de Gravelines, engagée dans la promotion du devoir de mémoire, a adhéré gratuitement à l'association " Fédération du Mémorial de l'OTAN" (FMO), par délibération datée du 5 juillet 2019.

La « FMO » est une association qui a été créée en 2012 en l'honneur des militaires de toutes nationalités qui ont sacrifié leur vie en opération extérieure sous la bannière de l'OTAN.

Cette association a également pour but de :

- Poursuivre le devoir de mémoire afin d'impliquer les nouvelles générations ;
- Faire évoluer ce devoir de mémoire aux échelles européenne et internationale.

C'est dans ce cadre que la « FMO » œuvre à l'organisation de la traversée de la Manche en pirogues polynésiennes. Le départ se fera de Douvres courant septembre 2022 avec une arrivée à Gravelines. Deux embarcations seront affrétées ; elles seront barrées par des hommes et femmes, des blessés et des valides, des civils et des militaires, de nationalités étrangère et française. Avec le concours de partenaires, à l'image du Club gravelinois Kayak'Vaa et d'associations patriotiques, seront aménagés des stands aux lieux de départ et d'arrivée.

Il est proposé au Conseil de verser à l'association une subvention exceptionnelle de 1 000 € afin de la soutenir dans l'organisation de cette traversée.

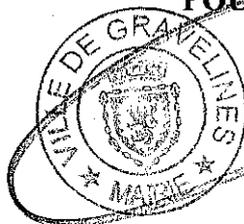
La Commission Extra-Municipale « Jeunesse, Devoir de Mémoire et Insertion Professionnelle » a émis un avis favorable à l'unanimité

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6745 – Fonction 0 - Sous Fonction 025 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 29 JUIN 2022**  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE,**



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 01 JUL. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le 01 JUL. 2022

Conseil Municipal convoqué le : Jeudi 23 Juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU MERCREDI 29 JUIIN 2022**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Monsieur Modou FALL Conseiller Municipal

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT jusqu'à 18h15 et à partir de 19h40, Adjoint au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT jusqu'à 17h45, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Anabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame Valérie GENEVET,

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur Alain BOONEFAES de 18h15 à 19h40,

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Emmanuelle PERY,

Madame Nathalie RIOT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Anabelle SALA à partir de 17h45,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur Raoul DEFRUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.